

Frontignan, le 15 septembre 2023

Cabinet

Service : **Cabinet du Président**

Suivi par :

Tél :

Vos Réf. :

Références à rappeler dans toute correspondance:

FC/JL/BDB/JN – 2023 / 769

Mesdames les conseillères

Véronique Calueba - Laura Seguin

Groupe d'opposition politique

16 avenue victor hugo
34200 SETE

Objet : Alerte sécheresse

Mesdames les conseillères municipales et communautaires,

Vous avez bien voulu me sensibiliser sur le seuil de restriction crise de l'alerte sécheresse, déclenché pour la première fois sur notre territoire.

Depuis de nombreuses années, la communauté scientifique nous alerte collectivement sur les risques encourus face au réchauffement climatique, et sur les tensions induites sur la ressource en eau.

C'est pourquoi nous avons lancé localement, pour prévenir cette raréfaction de la ressource eau, de nombreuses mesures préventives, sans attendre d'y être contraint par des arrêtés préfectoraux. L'ensemble de ces mesures préventives, lorsqu'elles sont déployées, fait l'objet d'une communication adaptée aux usages.

Elles se couplent avec des actions de sensibilisation menées auprès de différents publics - particuliers, professionnels, scolaires ou usagers de services municipaux et communautaires - permettant de toucher largement nos concitoyens.

La ville de Sète a ainsi mené une campagne de sensibilisation grand public - dont vous trouverez le flyer joint au présent courrier - sur les obligations imposées par l'arrêté préfectoral, mais aussi sur les gestes simples à appliquer dans nos quotidiens pour contribuer, individuellement, à la préservation de la ressource en eau.

Des actions ciblées ont également été menées au sein des bâtiments publics, avec l'apposition de documents d'informations visant à réduire la consommation en eau, ou encore auprès des particuliers détenteurs de piscines, sur les bons gestes à privilégier.

La mobilisation de tous les acteurs étant essentielle pour impulser une dynamique positive, un conseil de quartier s'est mobilisé aux côtés des services municipaux pour co-éditer une plaquette de sensibilisation sur les risques induits par la sécheresse. La presse s'est également fait écho de cette situation préoccupante, au travers du quotidien MidiLibre et de Via Occitanie.

La ville de Sète, le Syndicat Mixte du Bassin de Thau, ainsi que Sète agglomération méditerranéenne et les communes qui la composent travaillent de manière concertée sur cet enjeu. Leurs sites internet sont régulièrement mis à jour avec les évolutions réglementaires, les bonnes pratiques adoptées et les renvois opérés vers les sites des services de l'Etat VigieEau et RestrEau34.

Les réseaux sociaux constituent également un vecteur de sensibilisation de première importance, les publications ont ainsi débuté dès les premières hausses de températures le 28 avril, pour se poursuivre le 17 mai, les 20 et 31 juillet, et le 18 août. Le SMTB a également communiqué à de nombreuses reprises, tout au long de l'été, sur les différentes évolutions réglementaires au travers de ses pages Facebook et LinkedIn.

De nouvelles opérations de communication et de sensibilisation sont encore prévues, co-construites au sein des commissions thématiques de Sète agglomération méditerranéenne.

Les élus siégeant dans la commission Education à l'environnement ont ainsi acté le déploiement d'ateliers de sensibilisation dans nos écoles primaires, visant à valoriser les éco-gestes spécifiques à la ressource en eau. Les quatorze communes de notre agglomération en bénéficieront dès cette année scolaire, convaincues que la sensibilisation des nouvelles générations impulsera des changements pérennes.

Une démarche poursuivie par les membres de la commission eau, qui ont souhaité communiquer au travers de leurs différents bulletins municipaux sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre. Un document sera ainsi diffusé uniformément sur le territoire.

Soyez donc assurées, Mesdames, de la pleine volonté de nos collectivités de positionner les enjeux liés à la sécheresse et la préservation de la ressource en eau comme une priorité politique, et d'en assurer la communication à tous les échelons.

C'est d'ailleurs ce que nous avons clairement exprimé auprès de tous nos concitoyens sétois, dans la tribune d'expression libre de la majorité municipale du magazine Sete.fr de juin dernier, dont je me permets de vous joindre une copie à toutes fins utiles.

Pour poursuivre ce travail, sachez qu'une nouvelle vice-présidence vient d'être créée au SMTB, ayant pour délégation la préservation, la gestion de la ressource en eau et la protection des milieux aquatiques.

Cette nouvelle structuration viendra renforcer les réflexions et travaux engagés sur la réutilisation des eaux usées et le réemploi des eaux grises, sur l'approvisionnement de l'usine de potabilisation, sur l'innovation en matière d'irrigation agricole, sur le risque d'inversac ou encore sur le développement de dispositifs novateurs visant à optimiser la consommation de la ressource en eau.

En comptant sur votre mobilisation pour accompagner ces démarches qui vont dans le sens de l'intérêt général, je vous prie d'agréer, Mesdames les conseillères municipales et communautaires, l'expression de mes respectueuses salutations.

François Commeinhes

Maire de Sète

Président de Sète agglomération méditerranéenne

Copie :

Yves Michel – Président SBMT

Michel Garcia – Président CLE

